



**Bruxelles, le 12 juillet 2017**

**11249/17**

**DIPL 20**

**NOTE**

---

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne  
au: Représentations permanentes

---

Objet: Remplacement du Chef de la Mission du Commonwealth d'Australie auprès de l'Union européenne  
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Gary Francis QUINLAN AO en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Mark William Christopher Higgle

---

Par lettre parvenue le 31 mai 2017 la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission du Commonwealth d'Australie auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Gary Francis QUINLAN AO comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Mark William Christopher Higgle.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Gary Francis QUINLAN AO comme Chef de la Mission du Commonwealth d'Australie auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Gary Francis QUINLAN AO en qualité de Chef de la Mission du Commonwealth d'Australie auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3184/17 en date du 9 juin 2017, a été acquis à la date du 9 juillet 2017. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.